Envoyé en préfecture le 15/07/2026
Reçu en préfecture le 15/07/2026
Publié le
ID : 038-213804362-20260701-2026_53-DE

Délibération n°53/20260701

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT DE L'ISERE

COMMUNE DE SAINT-PAUL DE VARCES

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an deux mille vingt-six, le premier juillet, le Conseil municipal de la commune de Saint-Paul de Varces, dûment convoqué, s'est réuni en séance publique à la Mairie à dix-neuf heures, sous la présidence de Madame Cécile CURTET, Maire.

PRESENTS : D. BONZY, J. BRAISAZ, V. CAZAUX, C. CURTET, E. CONDAMINE, E. DAVID-CAVAZ, D. FLEURY, M. FOUILLÉ, H. GRINDLER, G. LAYDEVANT, M. SIBILLE, J. SICARD, R. TARTREAU, J. THORAX, V. UVIETTA, S. VALLON, G-C. VISCI,

EXCUSES : L. GAUDE (Pouvoir à S. VALLON), A. TOSTI (Pouvoir à R. TARTREAU)

ABSENTS :

NOMBRE DE CONSEILLERS EN EXERCICE : 19
Secrétaire de séance article L 2121-15 du CGCT : Sylvain VALLON
Convocation du 25 juin 2026

OBJET : ADMINISTRATION GENERALE – REGLEMENT INTERIEUR DU CONSEIL MUNICIPAL

VU le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment son article L.2121-8,

Madame le Maire indique que l'adoption d'un règlement intérieur du conseil municipal est obligatoire pour toutes les communes de plus de 1 000 habitants et ce dans les six mois suivant l'installation des nouveaux conseillers. Le précédent règlement intérieur continue toutefois d'être exécutoire jusqu'à l'établissement d'un nouveau règlement.
De ce fait, il est proposé de valider les termes du règlement intérieur du conseil municipal, et d'approuver son entrée en vigueur à compter de son adoption.

Ledit règlement est annexé à la présente délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :
- Approuve le règlement intérieur du conseil municipal ;

Le Maire,
Cécile CURTET

Le Secrétaire,
Sylvain VALLON

MAIRIE DE ST-PAUL-DE-VARCES (Isère) REPUBLIQUE FRANCAISE

DETAIL DES VOTES :
- POUR : D. BONZY, J. BRAISAZ, V. CAZAUX, C. CURTET, E. CONDAMINE, E. DAVID-CAVAZ, D. FLEURY, M. FOUILLÉ, L.GAUDE, H. GRINDLER, G. LAYDEVANT, M. SIBILLE, J. SICARD, R. TARTREAU, J. THORAX, A. TOSTI, V. UVIETTA, S. VALLON, G-C. VISCI,
- CONTRE :
- ABSTENTION :